



Nombre de Conseillers
- en exercice : 29
- présents : 29
- procurations : 0
- ayant pris part au vote : 29

## DÉLIBÉRATION n° 2026/044

L'an deux mille vingt-six et le 03 avril 2026 à 19 heures, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 27 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de restauration de l'école « Las Moulías », sous la présidence de Monsieur Laurent LAGES, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs Laurent LAGES, Sylvie ORTEGA, Joël MANO, Stéphanie NOGUES, Christophe CAILLEAUX, Mathilde LACRAMPE, Pierre DE MACEDO, Christine MAS, Frédéric SIBOUT, Philippe LACOSTE, Fabienne ALMERAS, Sébastien VERTUEL, Stéphanie DUVIEILH, Malika MARKIEWICZ, Patrick DA SILVA, Gaëlle FLUCK, Christophe LOTTIN, Carole DUCUING, Mathis DOURTHE, Sylvette PERE, José LOUREIRO DA SILVA, Marie SANSON, Gilles COLOMB, Bernard PLANO, Aurélia RABEJAC, Robert MONZANI, Stéphanie LAGLEIZE, Jean-Marie DA BENTA et Jacqueline ALFONZO.

Secrétaire de séance : Joël MANO

**OBJET : Désignation des délégués au Conseil d'Administration de la SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE D'EXPLOITATION DES THERMES DE CAPVERN**

Conformément à l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein des structures extérieures.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

le Maire entendu, après en avoir délibéré et à la majorité des voix par 28 pour et 1 abstention (Sébastien VERTUEL)

**DECIDE**

- de désigner les représentants du Conseil Municipal suivants au Conseil d'Administration de la SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE D'EXPLOITATION DES THERMES DE CAPVERN :

TITULAIRES
Laurent LAGES
Philippe LACOSTE

**AUTORISE**

- Laurent LAGES à la candidature de vice-président

Le secrétaire ,



Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Laurent LAGES



Affiché le 16 avril 2026